

Coordonnateur en prévention et lutte contre les sinistres et les incendies

RNCP35236 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	344t
Formacode(s)	42880, 42872
Code(s) ROME	H1302, K1702, K1704, K1705
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	24/07/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600046

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Ecole des marins pompiers de la Marine	—	Former et organiser l'évaluation
Pôle écoles Méditerranée	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Coordonnateur en prévention et lutte contre les sinistres et incendies organise et dirige les opérations d'intervention contre tous types de sinistres (feux urbains, feux de navire, feux de forêt, inondations ; catastrophes industrielles, sanitaires et/ou naturelles) et dans tout environnement (terrestre, fluvial, maritime).

- Il prépare et dirige les interventions de premiers secours et d'assistance aux personnes, blessées ou choquées, présentes dans une zone de danger.
- Il coordonne directement l'action d'équipes et élabore des dispositifs tactiques répondant aux situations rencontrées.
- Il intervient également dans des zones sinistrées par une catastrophe naturelle ou dans des zones contaminées par des sinistres technologiques industriels : nucléaire, radiologique, biologique, chimique ou explosif. Dans ce cadre, il est responsable de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement et de la mise en œuvre des procédures d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement.

Le Coordonnateur en prévention et lutte contre les sinistres et incendies exerce l'une des 3 spécialités suivantes :

- Prévention incendie en milieux urbains
- Sécurité incendie en milieux naturels
- Sécurité incendie en milieux maritimes

ACTIVITÉS VISÉES

Le Coordonnateur en prévention et lutte contre les sinistres et incendies exerce les activités :

1. Conduite d'intervention : lutte contre les sinistres

- Préparer la mission sur les plans matériels et opérationnels
- Diagnostiquer le contexte d'intervention et analyser la situation et l'environnement d'un contexte à risques
- Conduire l'intervention sur les lieux d'un sinistre et coordonner l'exécution des moyens opérationnels

1. Management opérationnel

- Développer les compétences professionnelles de ses équipes
- Conseiller la hiérarchie et le personnel sur toute question relative à la gestion du personnel
- Garantir la disponibilité permanente des matériels

1. Spécialités

Spécialité 1 : Prévention incendie en milieux urbains

- Analyser les risques liés aux infrastructures urbaines et à l'environnement urbain

Spécialité 2 : Sécurité incendie en milieux naturels

- Coordonner l'exécution des moyens opérationnels de prévention et de lutte contre les feux de forêt

Spécialité 3 : Sécurité incendie en milieux maritimes

- Analyser la situation et l'environnement d'un contexte à risques particuliers
- Maintenir le matériel et les installations en condition opérationnelle
- Maintenir le navire en condition opérationnelle de navigation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le Coordonnateur en prévention et lutte contre les sinistres et incendies est capable de :

1. Dans le domaine de la conduite d'intervention : lutte contre les sinistres

- Assurer le maintien en condition opérationnelle du matériel
- Contrôler le bon fonctionnement des tenues, des matériels et des installations
- Repérer les dangers liés aux situations potentiellement dangereuses
- Déterminer les modalités d'intervention selon le contexte et la nature du sinistre
- Construire une réponse adaptée à la situation opérationnelle
- Diriger une intervention de secours incendie et d'assistance à personnes
- Gérer un point d'engagement des secours en contexte hostile et dangereux

2. Dans le domaine du management opérationnel

- Dispenser les formations métiers relatives à la lutte contre les sinistres et en assurer l'évaluation
- Dispenser les formations sportives et animer les séances d'activités physiques
- Organiser le travail du personnel de son équipe
- Assurer la gestion administrative du personnel
- Accompagner le personnel de son équipe dans son parcours professionnel
- Assurer la gestion des matériels de son service

3. Dans le domaine de spécialité

Spécialité 1 : Prévention incendie en milieux urbains

- Etudier les dossiers techniques des établissements et les textes relatifs aux constructions bâtementaires
- Participer aux contrôles de conformité liés à la réglementation du secteur bâtimentaire

Spécialité 2 : Sécurité incendie en milieux naturels

- Organiser les équipes et les moyens du dispositif opérationnel complet

Spécialité 3 : Sécurité incendie en milieux maritimes

- Garantir l'application de la réglementation hygiène sécurité environnement (HSE)
- Diriger ou effectuer les opérations de maintenance préventive et corrective du matériel et des installations
- Planifier la maintenance préventive et corrective du matériel et des installations
- Garantir la stabilité du navire

Blocs de compétences

RNCP35236BC01 — Conduite d'intervention : lutte contre les sinistres

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer le maintien en condition opérationnelle du matériel
- Contrôler le bon fonctionnement (mécanique, technologique électronique, hydraulique) des tenues, des matériels et des installations pour mener à bien, à tout moment, toutes les missions de secours
- Repérer les dangers liés aux situations potentiellement dangereuses

- Déterminer les modalités d'intervention selon le contexte et la nature du sinistre
- Construire une réponse adaptée à la situation opérationnelle en respectant les règles d'hygiène et de sécurité de l'environnement
- Diriger une intervention de secours incendie et d'assistance à personnes
- Gérer un point de pénétration dans un contexte hostile et dangereux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par formation,

- Evaluations écrites et orales
- Mises en situation

Par VAE,

Après examen des livrets 1 et 2 et entretien avec les membres du jury

RNCP35236BC02 — Management opérationnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Dispenser les formations métiers relatives à la lutte contre les sinistres et en assurer l'évaluation
- Dispenser les formations sportives et animer les séances d'activités physiques
- Organiser le travail du personnel de son équipe
- Assurer la gestion administrative du personnel
- Accompagner le personnel de son équipe dans son parcours professionnel
- Assurer la gestion des matériels et installations de son service

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par formation,

- Evaluations écrites et orales
- Mises en situation

Par VAE,

Après examen des livrets 1 et 2 et entretien avec les membres du jury

RNCP35236BC03 — Prévention en milieux urbains ou sécurité en milieux naturels ou sécurité en milieux maritimes

LISTE DE COMPÉTENCES

Spécialité 1 : Prévention incendie en milieux urbains

Etudier les dossiers techniques des établissements et les textes relatifs aux constructions bâtementaires :

- analyser les risques encourus au travers de l'étude des dossiers techniques
- exploiter les données recueillies
- mettre en place des dispositifs adéquats

Participer aux contrôles de conformité liés à la réglementation du secteur bâtementaire :

- Organiser des visites d'établissements répertoriés
- Relever les problématiques pour optimiser les futures interventions
- Améliorer le dispositif d'intervention, les engins, l'efficience des moyens des pompiers
- Contrôler et imposer, le cas échéant, la mise en place un système de prévention réglementaire.

Spécialité 2 : Sécurité incendie en milieux naturels

- Organiser les équipes et les moyens du dispositif opérationnel complet

Spécialité 3 : Sécurité incendie en milieux maritimes

- Garantir l'application de la réglementation HSE
- Diriger ou effectuer les opérations de maintenance préventive et corrective du matériel et des installations
- Planifier la maintenance préventive et corrective du matériel et des installations
- Garantir la stabilité du navire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par formation,

- Evaluations écrites et orales
- Mises en situation

Par VAE,

Après examen des livrets 1 et 2 et entretien avec les membres du jury

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Coordonnateur en prévention et lutte contre les sinistres et incendies exerce diverses fonctions : le secours à personnes, les interventions contre les incendies classiques, contre les incendies dans les massifs forestiers ou à bord des navires civils ou militaires. Il intervient également lors d'accidents ou incidents industriels pour lutter contre la pollution maritime ou fluviale (pollution chimique ou radioactive) ; en milieux périlleux (naturels ou artificiels) ; en milieu aquatique et subaquatique.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Marin-pompier
- Pompier, chef d'agrès
- Sapeur-pompier, chef d'agrès
- Préventionniste en sécurité incendie
- Technicien supérieur sécurité incendie

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Selon les fonctions qu'il occupe, certaines habilitations peuvent être exigées :

- PRV1 : agent de prévention
- AP1 : attestation de compétence en matière de prévention de niveau 1
- SSIAP 2 : chef d'équipe de service de sécurité incendie
- PSE1 : premier secours en équipe de niveau 1
- PSE2 : premier secours en équipe de niveau 2

L'obtention du statut militaire, sous réserve des conditions de recrutement en vigueur, est exigée par le ministère des armées pour exercer cet emploi.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 663 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 472
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Président du jury :

- le commandant de l'école ou son représentant

Membres du jury :

- Le directeur de l'enseignement ou son représentant ;
- Le chef du département
- Le responsable de la formation
- L'instructeur principal du cours
- Les responsables « matières » concernés

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé soit de 3 membres, soit de 5 membres :

1. Jury de 3 membres

- Le président, soit membre du collège "formation" soit membre du collège "professionnel" assisté de :
- dans la 1ère hypothèse de 2 membres du collège professionnel,
- dans la 2ème hypothèse d'un membre du collège "formation" et d'un membre du collège "professionnel"

2. Jury de 5 membres

- Le président,
- 2 membres du collège « professionnel »,
- 2 membres du collège « formateur ».

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 24/07/2025

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP20439

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41503

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35236/>